

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00554

MISE À JOUR DU TABLEAU DES POSTES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 57

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 octobre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231017-D2023005540

Date de mise en ligne : 24 octobre 2023

Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à M. Denis LAURENT

Membres titulaires absents excusés :

Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Frédéric DURAND, M. Luc FRANCOIS,
M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2023

MISE A JOUR DU TABLEAU DES POSTES

Afin de tenir compte des évolutions d'organisation des services et des recrutements en cours, il est nécessaire d'ajuster le tableau des postes de Saint-Etienne Métropole.

Les évolutions de postes suivantes sont proposées :

Pôle	Direction	Service/Unité	Objet	Ancienne situation	Nouvelle Situation	Numéro	Observations
Dvpt culturel, sportif et événementiel	DAC	MAMC	transformation	1 Responsable sécurité et surveillance ASSISTANT DE CONSERVATION temps complet	1 Responsable sécurité et surveillance TECHNICIEN temps complet	10473	
Ressources	DRH	Méthodes	transformation	1 Chargé de mission RH REDACTEUR temps complet	1 Chargé de mission RH ATTACHE temps complet	10049	
Action territoriale et proximité	DACT		création		1 Assistante Administrative ADJ ADM temps complet		le renforcement des missions et de l'activité de la DACT nécessite la création d'un poste d'assistante de direction en centrale
Action territoriale et proximité	DACT	Territoire Furan / Cellule Administrative et financière	création		1 gestionnaire administrative et comptable ADJ ADM temps complet		la création de la régie Assainissement au 1er janvier 2023 a induit une augmentation de l'activité des gestionnaires du territoire Furan

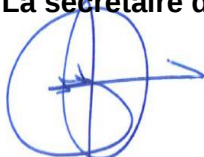
L'impact budgétaire de cet ajustement du tableau des postes calculé sur la base des coûts totaux annuels bruts chargés moyen par cadre d'emplois est estimé à un coût de 102 125 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve les évolutions de postes précitées,
- la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.

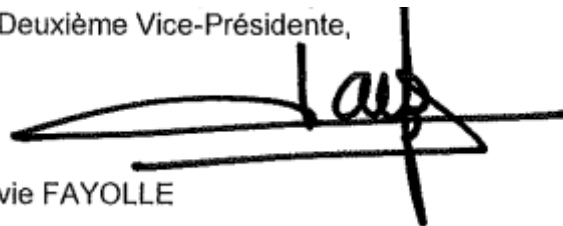
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE